

OMNISPORTS. Mourad Bdai était propriétaire de ce slogan depuis 1997

Il n'a plus le droit de vendre Allez les Bleus



Lyon, le 21 janvier. Mourad Bdai, 38 ans, pose avec une écharpe Allez les Bleus. Une marque dont il vendait les produits notamment dans cette galerie marchande avant que la justice n'en redonne la propriété au mouvement sportif français. (LP/Yves Leroy.)

Lyon (Rhône)
De notre correspondant

C'EST UNE IDÉE qui a changé sa vie et qui se retourne aujourd'hui contre lui. En 1997, Mourad Bdai a déposé la marque Allez les Bleus à l'Institut national de la propriété intellectuelle (Inpi). Après dix-sept ans d'exploitation de ses droits commerciaux et une bataille juridique avec la Fédération française de football (FFF) puis le Comité national olympique et sportif français (CNOSF), ce particulier vient d'en perdre l'usage. Il s'estime floué.

Le chef d'entreprise raconte la genèse de cette idée : « En 1997, je me suis rendu au Grand Prix de Monaco. A l'époque, je cherchais une idée de marque. Je l'ai eue en passant devant un concessionnaire qui vendait des produits dérivés. Je me suis dit que c'était porteur. » Le 2 décembre 1997, la marque devient la propriété du Lyonnais, passionné de sport depuis l'enfance.

Pendant quelques années, ses projets sont florissants. « J'ai créé des produits dérivés, des écharpes, des sacs de sport, des chemises, des pantalons, raconte Mourad Bdai. J'ai aussi passé des partenariats avec des marques. »

Concrètement, il est le seul à pouvoir utiliser Allez les Bleus à des fins

commerciales. Ce qui oblige les autres utilisateurs à lui verser des droits. Il travaille notamment avec plusieurs grandes enseignes de distribution au moment des compétitions internationales de football ou de rugby.

« Aujourd'hui, je n'ai plus rien »

Mourad Bdai

« On dit que je me suis enrichi, mais c'est faux, s'insurge celui qui réside dans une ville populaire de la banlieue lyonnaise. J'ai gagné un salaire de cadre moyen ou supérieur, suivant les années. Mais aujourd'hui, je n'ai plus rien. J'ai tout réinvesti dans ma marque et en frais de procédure et d'avocat. »

Une dernière charge chiffrée en dizaines de milliers d'euros. Car l'histoire se complique dès 2001, lorsque la FFF lui intente un procès. Mourad Bdai se défend : « Avant la loi Evin, la marque appartenait à la Seita et personne ne l'avait réclamée. Dès lors qu'elle m'a appartenu, la Fédération française a dit : *C'est à moi !* C'est fort de café. Les Bleus sont universels, mais Allez les Bleus, c'est un slogan. C'est une marque comme une autre, comme Airness ou Adidas. Le principe est le même

que pour les adresses de sites Internet ou pendant la conquête de l'Ouest : premier arrivé, premier servi. » Une appréciation sur laquelle la justice le rejoint jusqu'en 2006, au cours de trois procès différents (première instance, appel, cassation).

Seulement, le tribunal de Lyon en décide autrement en fin d'année 2014, en restituant la marque au mouvement sportif français, qui est désormais le seul à pouvoir l'exploiter. Le jugement est définitif, puisque l'avocate de Mourad Bdai n'a pas déposé sa demande d'appel dans les temps.

L'homme de 38 ans, comptable de formation, est aujourd'hui en train de déposer le bilan et dans l'expectative. « On m'a coupé les bras, enrage-t-il. C'est un business comme un autre, je ne vends pas du shit. J'ai payé des impôts, j'ai fait travailler des gens... » Alors qu'il souhaite « tourner la page », il affirme « ne pas pouvoir payer » les dommages et intérêts infligés par le tribunal (un peu plus de 15 000 €) et pour lesquels il a reçu la visite d'un huissier il y a une dizaine de jours. Espérant qu'une « main se tende », il promet qu'il continue de supporter les Bleus lorsqu'il regarde les matchs des équipes nationales avec ses trois enfants.

YVES LEROY

Le Comité olympique va exploiter la marque

Lyon

Le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) a récupéré la marque Allez les Bleus « sans états d'âme », selon son président Denis Massegla : « Ce slogan honore les athlètes, il est normal qu'il appartienne aux fédérations. L'ancien propriétaire peut se dire qu'on lui a pris sa marque, ou alors il peut considérer qu'il en a vécu

pendant quinze ans. Ce n'est pas si mal. » L'avocate du CNOSF, M^e Fabienne Fajgenbaum, estime que la décision de la justice rétablit une anomalie : « Le slogan *Allez les Bleus* était présent sur des produits tricolores, avec un coq. Les supporters pensaient acheter un produit officiel, alors qu'il ne l'était pas. On remet les choses à l'endroit. De la même manière, le dépôt du slogan *J'aime Paris* avec un cœur a été

récemment annulé par la justice. » Le CNOSF est donc le nouveau dépositaire de la marque Allez les Bleus et il compte en faire profiter l'ensemble du mouvement sportif français. « Les fédérations pourront l'employer pour leur campagne, en versant des faibles royalties qui alimenteront notre caisse de solidarité, souligne Denis Massegla. Ainsi, cela sera aussi bénéfique aux fédérations moins exposées. » Y.L.

SKI ALPIN. Mondiaux

Le super-G reporté à aujourd'hui

LE super-G messieurs, première épreuve masculine des Championnats du monde 2015, n'a pas pu se dérouler hier en raison de la dégradation des conditions météorologiques sur Beaver Creek (Colorado). Les organisateurs ont décidé de reporter l'épreuve à aujourd'hui (à 19 heures, heure française), car la visibilité sur la Birds of Prey était réduite et qu'un vent violent soufflait sur la partie haute de la piste.

« On aurait pu essayer de courir, mais cela aurait pu être une course injuste, avoue Patrice Morisod, l'entraîneur suisse de l'équipe de France. On annonce du beau temps jusqu'au week-end, je préfère avoir une belle course, juste, pour tout le monde ce jeudi. »

Comme les autres, les Français vont profiter de ce report pour se reposer. « On va faire de la préparation physique dans l'après-midi, poursuit Morisod. Les gars ont de l'expérience et savaient que cela allait être une journée difficile. »



Vail (Etats-Unis), dimanche. Alexis Pinturault. (EPA/MaxPPP.)

L'équipe de France espère une première, avec Alexis Pinturault notamment. Car ce dernier, 3^e du super-G de Beaver Creek comptant pour la Coupe du monde en décembre, reste malgré ce délai l'un des prétendants au podium, derrière le grand favori, le Norvégien Kjetil Jansrud. CH.B.

TENNIS. Open Sud de France

Le curieux abandon de Jaziri

DOULEUR RÉELLE ou pression diplomatique ? Malek Jaziri, 65^e mondial, a abandonné hier au 1^{er} tour de l'Open Sud de France à Montpellier. Il menait pourtant un set à zéro (6-3) contre l'Ouzbek Denis Istomin, 61^e. Le Tunisien de 31 ans s'est retiré officiellement en raison d'une blessure au coude. « Le joueur a fait appel au kiné à deux reprises pendant son match », a assuré Patrice Dominguez, le directeur du tournoi.

Au prochain tour, Malek Jaziri

aurait rencontré l'Israélien Dudi Sela. Or, en novembre 2013, Jaziri (son surnom) avait reçu l'ordre de la Fédération tunisienne de tennis de déclarer forfait avant de rencontrer un autre représentant de l'Etat hébreu, Amir Weintraub. A l'époque, le tennisman avait officiellement déclaré une blessure au genou. Sa Fédération, elle, avait été sanctionnée par l'ITF (la Fédération internationale de tennis) d'un an de suspension en Coupe Davis. P.A.D.

En bref

CYCLISME

■ **LE TOUR MÉDITERRANÉEN**, prévu initialement du 12 au 15 février, n'aura pas lieu en raison d'un litige financier toujours en cours. La conciliation devant la chambre compétente du CNOSF n'a pas donné d'issue positive pour la tenue de l'édition 2015. La course, en revanche, pourra avoir lieu l'an prochain si la situation est régularisée d'ici à juin.

■ **LE BELGE KRIS BOECKMANS (LOTTO-SOUDAL)** a remporté la première étape de la 45^e Etoile de Bessèges disputée entre Bellegarde et Beaucaire (154 km). Il a devancé au sprint son compatriote Edward Theuns (Topsport) et l'Italien Marco Coledan (Trek).

■ **LE BRITANNIQUE MARK CAVENDISH** a pris la tête du Tour de Dubaï après s'être imposé au sprint dans la première étape, longue de 145 km entre Dubaï et Union House Flag, hier, devant les Italiens Andrea Guardini et Elia Viviani.

TENNIS

■ **SERENA WILLIAMS**, la numéro mondiale, fera son retour le mois prochain au tournoi d'Indian Wells qu'elle boycottait pourtant depuis 2001 pour y avoir été victime de racisme.

RÉSULTATS

TENNIS. Tournoi ATP de Montpellier (2^e tour) : SIMON b. ROGER-VASSELIN 6-3, 6-3.

JUDO

■ **OPÉRÉ DU COUDE DROIT MARDI, TEDDY RINER** ne remontera pas sur les tatamis avant mars au plus tôt, a annoncé le judoka français, à l'aube d'une saison 2015 qui pourrait le mener vers un 8^e titre mondial fin août.

■ **LOÏC KORVAL** passe devant la commission de discipline de la Fédération française ce soir pour manquement aux règles de la lutte antidopage. Rentré du stage de l'équipe de France au Brésil, le champion d'Europe des - 66 kg risque jusqu'à deux ans de suspension.

NOTRE SÉLECTION TÉLÉ

CHAÎNE	HEURE
CYCLISME Tour de Dubaï	EURO SPORT 11 h
AUTOMOBILE Rallye de Suède	L'EQUIPE 21 19 h 55
FOOTBALL « Le Joueur du mois »	L'EQUIPE 21 20 h 10
Coupe d'Afrique des nations, demi-finale	
Guinée Equatoriale - Ghana	CANAL+ SPORT 20 h
RUGBY Rugby Masters Toulon - Sharks (AFS)	SPORT + 20 h 45
TENNIS Tournoi ATP de Montpellier, 4 ^e jour	TF1 16 h 30